

ÊTRE AU CLAIR AVEC L'ALCOOL



Par Katia, permanente pédagogique et Jeff, animateur fédéral.

En tant que mouvement d'éducation de jeunes, nous souhaitons contribuer au développement d'une personne qui soit, entre autres, autonome, libre, consciente et critique. À ce titre, nous voulons aborder et affronter la question de la consommation d'alcool, qu'elle soit ou non problématique, dans le cadre de notre mission fondamentale : aider à grandir et à poser ses propres choix.



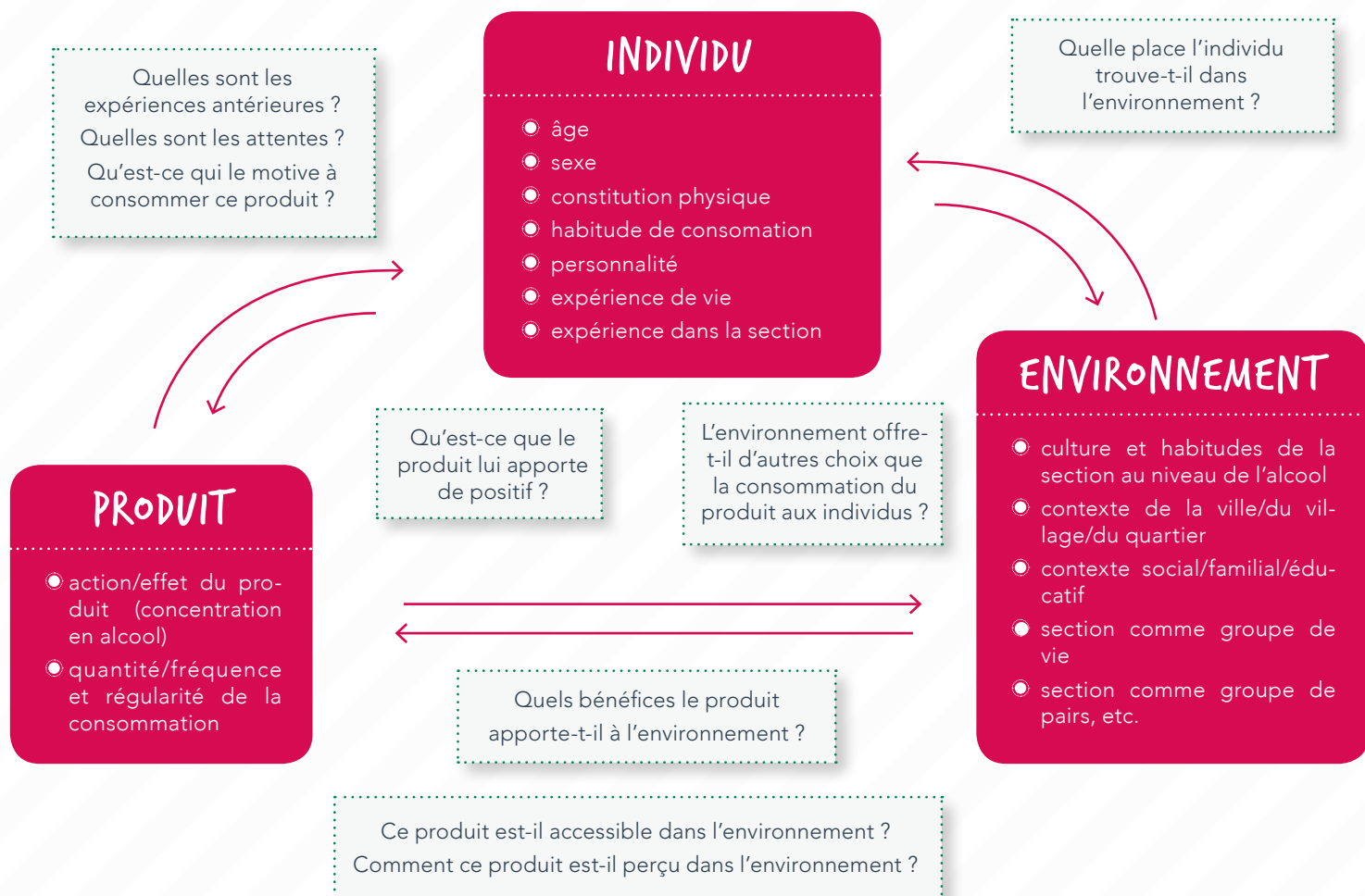
DES OUTILS POUR RÉFLÉCHIR

Conscients que la société belge a adopté, de longue date, l'alcool comme drogue sociale autorisée par la loi à partir d'un certain âge, en dépit des risques élevés pour la santé, Les Scouts ont décidé, il y a quelques années, de prendre position par rapport aux produits psychotropes. Afin que les résultats de nos travaux atteignent toutes les unités, en fonction de leur réalité de terrain, il nous a semblé important d'outiller les équipes d'unité sur ce sujet.

Pour chacune des étapes de réflexion ci-après, tu trouveras dès lors des outils sur le site.

1 Se documenter

Avant d'aborder une situation de consommation, il est utile de s'appuyer sur une grille d'analyse pour s'interroger. L'objectif n'est pas de juger si une situation est adéquate ou non, mais plutôt de l'envisager sous différents points de vue afin d'obtenir un panorama nuancé : « Qui consomme ? Quoi ? Dans quel contexte ? Quel est l'état physique de la personne qui consomme ? »



2 Communiquer, informer

Une fois bien renseigné, il est temps de rediscuter en conseil d'unité de la position du mouvement concernant les produits psychotropes.

Ressources utiles :

- Le cadre légal :
En Belgique, la règle est claire :



- Le Code qualité de l'animation, par lequel les animateurs s'engagent à « être en état d'animer 24h sur 24 ».
- Camps à l'étranger : carte des législations européennes relatives à l'alcool.

3 Sensibiliser

En fonction de la réalité de ton unité, mais aussi de vos affinités avec l'une ou l'autre approche, vous creuserez sans doute certains aspects de la réflexion plus que d'autres. Pour répondre à la diversité des besoins, le Kit CU *Animateurs scouts et alcool*, propose des animations très différentes. Activités réflexives ou dynamiques ? Besoin d'informations, de débat, d'échanges, ou de remise en question collective ? C'est à vous de trouver la formule qui vous convient !

4 Prendre position

Sur le site, tu trouveras des outils pour vous aider à :

● PRENDRE POSITION EN UNITÉ

Cette proposition d'animation en quatre étapes se veut informative, réflexive et tournée vers l'action. Un poster à compléter propose de faire le point sur les décisions du conseil d'unité en fonction des différents contextes de consommation.

● PRENDRE POSITION POUR UN ÉVÈNEMENT

Comment réfléchir, imaginer, analyser, critiquer, rêver l'évènement proposé pour que l'alcool ne soit pas le but de la fête ? À l'aide de dessins pour susciter le débat, vous pourrez clarifier votre position et la communiquer aux parents et sympathisants de l'unité.

5 Et si ça dérape : intervenir, sanctionner

Comment réagir au mieux ? Comment s'assurer de faire réfléchir chacun par rapport à la situation problématique ? Ton objectif est de faire en sorte que la confiance envers les animateurs puisse être rétablie et que des débordements ne se reproduisent plus à l'avenir.

Tu trouveras une trame d'intervention pour consacrer du temps à la discussion et à l'échange avant de prendre d'éventuelles sanctions en cas de problème de consommation dans le kit TU *Animateurs scouts et alcool*. Ce cahier ne donne cependant ni recette miracle ni "tarif" qui te dirait quelle mesure appliquer automatiquement pour une situation donnée.

C'est ton rôle

ÉTABLIR UNE CHARTE SUR, LA CONSOMMATION OU LA NON-CONSOMMATION

Il en va de ta responsabilité de veiller à ce qu'une réflexion liée à la consommation d'alcool se mette en place dans l'unité afin de mettre tout le monde d'accord autour d'une règle commune. Construire une charte, c'est mettre en avant un principe fondateur du scoutisme : la **cogestion**. Il s'agira alors de la décision aussi bien des animateurs que de l'équipe d'unité. Tu peux aussi prévoir un temps pour les pionniers qui, selon la loi, peuvent consommer de l'alcool à partir de 16 ans. Tu trouveras plus d'infos à destination des animateurs dans le *Ça se discute* de ce mois.

Animateurs et pionniers, une attitude clé : en tenant compte de l'avis de tous, **tu responsabilises chacun** dans sa consommation.

Et d'ailleurs... il n'est pas nécessaire de consommer de l'alcool pour initier la réflexion : une unité qui, par habitude, n'en consommerait pas du tout, gagne aussi à se reposer la question de pourquoi/comment elle en est arrivée là.

À ce sujet, découvre le témoignage de Roxanne dans le *Ça se discute* de ce mois-ci.



Concrètement, pour t'aider

N'hésite pas à aller farfouiller sur notre site pour trouver :

- le Kit TU *Animateurs scouts et alcool* ;
- le cahier *Eclaireurs, pionniers et alcool*.

N'oublie pas que tu n'es pas seul. Contacte ton équipe de cadres fédéraux ou d'autres membres de la structure de soutien pour leur **demande conseil** si tu hésites quant à la direction à prendre ou si tu es dépassé par les événements... on est là pour t'accompagner ☺



Soyons francs

UNE VISION À LONG TERME

Le rapport festif lié à l'alcool ne changera pas en claquant des doigts. Il s'agit d'une sensibilisation de longue haleine qui peut faire l'objet d'une destination d'unité (plus d'infos dans ce *Sachem*), d'objectifs à atteindre à long terme... même lorsque tu ne seras plus là. Si on néglige les autres étapes de travail, la rédaction d'une charte, tout incontournable qu'elle soit, ne suffira pas à faire évoluer les mentalités.